S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS, PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel: 02.37.47.28.85 Fax: 02.37.47.24.66. Email: mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni le *lundi 3 avril 2017 à 20 heures 00*, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de Mme. Valérie ARNOULT, Présidente.

<u>Présents</u>: Mme ARNOULT Valérie, M. CHERAMY Damien, Mme JOUANNET-LEFRANC Claude, M. CHARPENTIER Patrick, M AME Serge, M ROULLEE Alain, M. CHABOCHE Fabrice, M. FOUQUÉ Jacques, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, Mme BELLENOUE Jocelyne, M. HY Jean-Louis, Mme LE TALLEC Marie.

<u>Absents excusés</u> : M DURAND Guillaume, Mme CHARPENTIER Virginie (suppléante Mme BELLENOUE Jocelyne), Mme FICHOU Aurélie, Mme Laetitia AUBERT.

Secrétaire de séance : Mme LE TALLEC Marie.

Le Conseil syndical, à l'unanimité,

- Décide de retenir la société CONVIVIO suite à l'appel d'offres pour la restauration scolaire,
- Approuve les comptes administratifs de la Régie de Transport et du SIRP 2016 avec les résultats suivants :
- Régie de Transport : Déficit d'exploitation de clôture 2016 de 21 984,88 € Excédent d'investissement de clôture 2016 de 24 913,54 €
- SIRP : Excédent d'exploitation de clôture 2016 de 111 377,54 € Déficit d'investissement de clôture 2016 de 18 577,40 €

Suite à la dissolution de la Régie de Transport au 1er janvier 2017 et de son rattachement au SIRP, approuve le report des résultats comme suit :

Au Budget Primitif 2017 du SIRP, en section de fonctionnement, au compte 002, en recette, le solde de l'excédent d'exploitation de clôture 2016 : 89 392.66 € soit 89 392.00 €

Au Budget Primitif 2017 du SIRP, en section d'investissement, au compte 001, en recette, l'excédent d'investissement de clôture 2016 : 6 336.14 € soit 6336,00 €.

- Approuve les comptes de gestion de la trésorerie 2016 du SIRP et de la Régie de Transport.
- Fixe la participation des communes 2017 ainsi :

- Dancy: 31 268.64 €

- le Gault St Denis : 106 484.91 €

- Moriers : 28 043.43 €

- Pré St Evroult : 35 398.91 €- Pré St Martin : 27 202 .56 €

- Approuve le rapport d'activité 2016 du SIRP
- Valide l'achat d'un chariot d'entretien pour la restauration scolaire.

Questions et informations diverses :

Monsieur Patrick CHARPENTIER fait part d'un retard dans le circuit des cars dunois ce jour, personne n'a été prévenu.

Fin de la séance à 22h00.

La Présidente, Valérie ARNOULT.